

## **Direction Vie des Quartiers - Attribution de subventions exceptionnelles**

**M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur :**

### **Cercle Comtois de Bridge**

Le Cercle Comtois de Bridge organise, pour la 3<sup>ème</sup> année, son tournoi des cadets au Palais des Sports de Besançon les 10 et 11 novembre prochain.

Lors de cette manifestation, le club accueillera 120 jeunes joueurs (de 11 à 18 ans) qui viennent de toutes les régions de France.

Afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions, une subvention de 1 000 € pourrait être accordée à cette association.

### **Ecoute JALMAV Besançon**

Cette association dont l'objet est l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs familles souhaite organiser courant novembre une exposition à Besançon dont le thème est «Le sens de la vie : naître, grandir, vieillir et mourir».

Cette manifestation doit se dérouler dans 3 villes : Charleville Mézières, Morteau et Besançon.

La Ville est sollicitée pour contribuer au financement du transport du matériel de cette exposition.

Une subvention de 300 € pourrait être accordée par la Ville.

Le Conseil Municipal est invité à attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 1 000 € au Cercle Comtois de Bridge,
- 300 € à l'Association Ecoute JALMAV Besançon.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 1 300 €, sera prélevée au chapitre 65.020/6574 CS 47047 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022.01/022 CS 20200.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 novembre 2007.*